

Demande du CCR Sud pour un encouragement au développement de l'activité de pêche-tourisme : modification de la réglementation et facilitation d'investissements pour les navires de pêche professionnelle.

*

Le CCR Sud insiste sur le fait que cette activité n'est pas, dans sa proposition, le développement d'une activité touristique indépendante mais bien une source de diversification, un complément en termes de chiffre d'affaire pour des bateaux et des entreprises de pêche professionnelle (navires de troisième liste).

*

De nombreuses flottes de la façade du CCR Sud connaissent les mêmes difficultés : surexploitation de certaines ressources halieutiques, problèmes de commercialisation, manque de relève générationnelle, etc. La pratique de l'activité de pêche-tourisme par les navires professionnels est l'une des options de diversification offrant un fort potentiel pour des régions côtières, attirant un afflux touristique important.

En tant qu'offre culturelle en matière de loisirs, le développement de cette activité, en plus de pouvoir améliorer la rentabilité du secteur, jouerait un rôle important dans la découverte de la culture de la mer et des hommes qui en vivent. Alors que le tourisme de masse peut constituer une menace pour le maintien et la cohésion des communautés côtières, le développement de cette activité participerait au contraire au renforcement des identités culturelles. Et le CCR Sud note que les activités de diversification pour le secteur de la pêche sont considérées au sein de la politique communautaire, comme étant l'un des axes du Fonds Européen de la Pêche.

Une demande dans ce sens a ainsi été faite par les professionnels des îles Canaries où un climat printanier règne la majeure partie de l'année et où de nombreuses « zones de calme », situées au sud-ouest des îles garantissent la pratique de l'activité durant presque toute l'année.

Dans d'autres régions d'Espagne, notamment en Galice, un certain nombre d'activités sur terre destinées aux scolaires et aux touristes ont été développées ces dernières années, telles que la visite des halles à marée, une promenade accompagnée par des pêcheurs de coquillage, des ateliers sur les thèmes en relation avec la pêche, etc.



Au niveau national espagnol, il convient de souligner la réalisation du projet SAGITAL « Services d'Adaptation pour la Gestion d'Initiatives de Pêche Touristique dans les zones littorales », dans le cadre de l'initiative EQUAL du fonds social européen. Ledit projet a été développé en Andalousie, dans les Asturies et aux Canaries.

Il convient également de souligner la mise en place de journées telles que celle qui s'est tenue à Gran Canarias en mars 2008, organisée par le Conseil de Gran Canarias, et à laquelle ont collaboré le Département de la Pêche du Gouvernement des Canaries, l'Université de La Laguna et l'Institut Canarien de Sciences Marines.

Lors de la mise en place de ces projets et de ces journées, il est clairement apparu que le cadre législatif actuel ne permettait pas le développement de l'activité. Il est nécessaire d'apporter des modifications à la réglementation de la pêche, dans la mesure où l'activité de pêche-tourisme n'y est pas associée. Il est également essentiel d'apporter des modifications en ce qui concerne la sécurité maritime (conditionnement des navires), les autorités portuaires, etc. C'est pourquoi il est indispensable de mettre en place un certain nombre de réformes dans les réglementations nationales mais aussi communautaire.

Au niveau national, le CCR Sud suggère qu'un groupe de travail réunissant des techniciens des différents ministères concernés et autres organismes impliqués, et des représentants du secteur des pêches soit organisé. Afin que le développement de cette activité soit bien une diversification de la pêche artisanale et non une activité uniquement touristique, il est nécessaire que ces groupes de travail soient animés et coordonnés par le propre secteur de la pêche.

Au niveau communautaire, le CCR Sud demande à la Commission Européenne la préparation d'une réglementation qui établirait un cadre et des orientations communautaires pour la réglementation de la pêche-tourisme.

Enfin, le CCR Sud fait remarquer que, une fois cette réglementation approuvée, il s'avérerait nécessaire d'avoir recours aux subventions nécessaires pour le développement de l'activité : réformes des navires de pêches en termes de sécurité, installations sur terre (centres de visiteurs, etc.).

Traduction de la note 10577 du 21.09.2009 de la Commission Européenne.

Bruxelles,
MARE A2/CL/ib D (2009)

CCR Sud
6 rue Alphonse Rio
56 100 Lorient
FRANCE

Sujet : Pesca tourisme

Cher M. Badiola,

Merci d'avoir fourni l'avis du CCR Sud sur le pesca tourisme.

Premièrement, j'aimerais souligner la distinction entre le pesca tourisme réalisé par des embarcations professionnelles en complément d'activité et la pêche récréative qui est réalisée par des embarcations sans licence professionnel de pêche. Je comprends que votre avis fait référence au premier cas.

La Commission considère que la combinaison de l'activité professionnelle de pêche avec les voyages de pesca tourisme peuvent contribuer à une activité de pêche durable aussi bien du point de vue économique que social. Cela est particulièrement le cas dans les régions touristiques et pour les flottes de petite échelle.

Bien que le pesca tourisme ne soit pas explicitement définis dans le droit Communautaire, le cadre juridique actuel permet aux Etats Membres d'autoriser et de réguler cette pratique. Le pesca tourisme est déjà développé dans certains Etats Membres.

Puisque le pesca tourisme est effectué par des embarcations de pêche professionnelle, un soutien financier pour les actions dans le domaine du pesca tourisme est aujourd'hui possible, sous les dispositions du Fond Européen pour la Pêche.

Ceci étant dit, il est il peut être approprié se de rapporter aux différents aspects du pesca tourisme et de considérer s'il serait nécessaire ou approprié de l'inclure dans le cadre juridique du droit Communautaire. Les discussions en cours sur la reforme de la Politique Commune de Pêche donnent l'opportunité de faire cela et votre avis sera étudié dans ce contexte.

Bien Cordialement,



Fokion FOTIADIS